

Fédération des Alpes-Maritimes 30 rue Bonaparte 06300 Nice Tél. 04 92 00 24 24 contact@spf06.org

Siret: 303 588 941 000 29

Où nous trouver ?

Antibes 53 Bd Wilson Breil sur Roya 11 Bd Rouvier Cagnes sur Mer 78 Route de la Colle Carros 10, Rue Arbousiers Grasse 16 C Avenue Mathias Duval Nice Carlone 80 Bd Édouard Herriot Nice Jean Médecin 25 Rue Robert Latouche Nice Port 30 Rue Bonaparte Nice Vernier 39 Rue Vernier Nice Paillon 4 Rue Jules Michel St André de la Roche 63 Bd du 8 mai 1945 St Martin du Var 24 Rue Antonucci St Martin Vésubie 49 Rue du Dr Cagnoli Tende 19 Avenue du 16 Septembre 1947 Vence 8 Avenue Rhin et Danube Comité de Cannes 13 Rue Marco del Ponte

La solidarité sous toutes ses formes

Aide alimentaire
Vestiaire (Friperie, urgence Sans domicile)
Maraude, Santé
Éducation populaire
Handicap & précarité
Village Copain du monde
Aide à l'international
Soutien scolaire, apprentissage du français
Journée des Oubliés des Vacances
Famille d'accueil
Sorties sportives, culturelles
Lutte contre la fracture numérique
Aide aux sinistrés

Quelques chiffres clés de 2020

30 480 repas distribués en maraude

35 120 colis alimentaires distribués

83 929 heures de bénévolat

6 737 vestiaires pour les personnes sans domicile

Courrier adressé à :

Monsieur le Préfet du département des Alpes Maritimes, Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, Monsieur le Maire de Nice.

Le 115 et les membres d'Inter Secours Nice.

Depuis le 17 mars 2020, notre association s'est mobilisée pour apporter une aide alimentaire importante afin de répondre à l'explosion de la pauvreté et de la précarité sur la Ville de Nice, comme sur tout le département.

Voici donc plus d'un an que le Secours populaire a mis en place des dispositifs exceptionnels afin de répondre à la demande d'aide dans la rue et dans ses épiceries solidaires.

Voici donc plus de 14 mois que nous avons mis en place des maraudes tous les matins afin de palier à la fermeture des dispositifs de distributions alimentaires et de désengorger ceux existants. Ce sont donc plus de 150 personnes qui tous les jours reçoivent des colis alimentaires de notre association représentant pas moins de 30 000 colis distribués sur 2020 !

Nous avons à plusieurs reprises interpellé les acteurs de terrain, qu'ils soient associatifs ou institutionnels pour demander un soutien et que chacun prenne sa part de l'aide alimentaire dans la rue. A cela s'ajoute les difficultés avec le voisinage sur les points de distributions du fait du regroupement des personnes autour de nos distributions et des tensions avec les bénévoles (15 000 heures de bénévolats maraude en 2020).

En parallèle, nous constatons que les institutions (Ville, Département, Etat) reviennent sur des financements similaires à 2019 considérant que la crise était derrière nous ! Alors que les demandes d'aide ne cessent pas de croitre.

C'est pourquoi après consultation de ses instances, le Secours populaire français des Alpes Maritimes cessera à compter du 1^{er} juillet 2021 les distributions quotidiennes de colis alimentaire (en maraudes) sur la ville de Nice et arrêtera sa maraude du lundi soir à compter du 1^{er} juin 2021 (pour reprendre en juillet et aout et s'arrêter définitivement le 1^{er} septembre.

Cela laissera un mois aux acteurs de terrains pour mettre en place des dispositifs ou de renforcer ceux existants, pour ne pas laisser les sans domiciles stables sans nourriture le matin et midi.

Bien entendu, consécutivement à ce courrier une communication sera rendue auprès des médias afin de sensibiliser le grand public sur les difficultés que rencontrent les associations face à la crise économique que traverse notre région.

Les décisions prises auront des conséquences importantes sur les partenaires nous le savons mais elles en auront plus encore sur les personnes en extrême précarité.

Bien solidairement,

Jean STELLITTANO
Secrétaire général de la fédération des Alpes Maritimes,
Secrétaire national.